

## INVITATION

Réunion d'information pour les propriétaires forestiers

**samedi 20 mars 2021**

Cher(e)s ami(e)s, chers tous et toutes,

Si vous êtes propriétaire de bois, cette invitation peut vous intéresser. Vous êtes attachés à vos parcelles de bois qui sont un patrimoine familial que vous souhaitez valoriser et transmettre à vos descendants. Pour vous, la forêt a une valeur économique mais pas seulement. Vous y avez des souvenirs. Vous aimez vous balader dans les sous-bois, cueillir des champignons, randonner, chasser, pêcher peut-être. Pour vous la diversité des plantes, des animaux, des paysages est une richesse.

Vous aimeriez partager avec d'autres votre expérience, vos idées. Ou bien mener des actions dans vos parcelles avec l'objectif d'amélioration et de mise en valeur. Vous n'appréciez pas le passage par la coupe rase qui se multiplie sur nos communes et qui modifie brutalement la flore, la faune, menace les sols, la qualité des eaux et nos paysages. Vous préférez des forêts diversifiées avec des feuillus et des résineux, des arbres d'âges et de tailles variés. Vous souhaitez conserver et enrichir la diversité naturelle établie jusque-là ! C'est possible.

De nombreux exemples réussis en France et à l'étranger sont la preuve qu'il existe des alternatives. **L'association *L'Aubraie* en coopération avec le Maire et la municipalité de Cheissoux vous invite à une demi-journée sur le terrain** pour participer à une présentation de sylviculture à couvert continu (futaie irrégulière) qui permet une gestion forestière rentable en préservant les écosystèmes forestiers : coupes d'éclaircie limitées permettant de sélectionner les meilleurs bois et les arbres d'avenir, place laissée aux bois morts au sol et sur pied favorisant la biodiversité (insectes, oiseaux, etc), priorité à la régénération naturelle des arbres par leurs propres graines, protection de la vie des sols contre l'érosion par le couvert végétal et les racines, réduction des coûts par la suppression de la replantation, valorisation des bois d'œuvre et revenus réguliers grâce aux coupes d'éclaircie.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous vite car le nombre de place est limité à une vingtaine de participants pour des raisons techniques. Cette ½ journée d'information est gratuite.

Amicalement,  
L'équipe de *L'Aubraie*

## PROGRAMME

**Programme du samedi 20 mars : La ½ journée se déroulera en deux parties, sur le terrain en forêt et en mairie. Tous les participants ont rendez-vous à 9H30 à La Tessonnière (voir carte ci-joint), commune de Cheissoux.**

- 9H30**
- Visite de parcelles forestières typique du pays de Monts et Barrages à La Tessonnière, Commune de Cheissoux avec Emmanuel Nicolas et Alice de Gournay, gestionnaires forestiers indépendants et Pierre Demougeot et Susanne Braun, responsables d'Avenir Forêt, groupement forestier engagé dans la gestion durable de parcelles forestières.
  - Présentation des participants et de leurs attentes
  - Atelier interactif d'échanges avec les participants : qu'est-ce que la gestion en futaie continue ou irrégulière, quels avantages/contraintes pour le propriétaire ? Mon peuplement se prête-t-il à une transformation en futaie continue ? Comment démarrer ? Quels arbres à potentiel préserver ? comment pratiquer des coupes d'éclaircie ? Comment préserver et enrichir les sols et la biodiversité ? Quel bilan économique d'une gestion en futaie continue ? Vous vous posez des questions, vous avez une expérience personnelle à partager, rejoignez-nous.
- 11H00**
- Réunion en mairie de Cheissoux :
  - Accueil par Thierry Menucelli, Maire de Cheissoux
  - Les actions du PNR Millevaches pour une gestion durable des forêts. Quelles aides pour les propriétaires forestiers ? par Floriane Roson, Chargé de Mission Forêt-Bois au Parc Naturel Régional Millevaches.
  - Que propose [L'Aubraie](#) aux propriétaires forestiers intéressés ? Quelles actions pourrions-nous mettre en place au service des propriétaires ? Echange avec les responsables de l'association.
- 12H30**
- Fin de la réunion

*Nota : toutes les précautions et gestes barrières relatives à l'épidémie de COVID-19 seront respectées lors de cette rencontre. Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des instructions gouvernementales qui auront cours le 20 mars.*

Pour vous inscrire à la session du 20 mars à Cheissoux :

-inscrivez-vous en envoyant un mail à l'adresse suivante : [info@aubraie.org](mailto:info@aubraie.org)

-envoyez votre bulletin d'inscription (ci-joint) par la poste à : *L'Aubraie*, Journée d'Information du 20 mars, Mairie, Le Bourg, 87460, Cheissoux.

-vous pouvez aussi téléphoner en mairie de Cheissoux ou passer vous inscrire. Tel : 05 55 69 50 54. Heures d'ouverture : 8H30-12H30 du lundi au vendredi, 10H30-12H30 le samedi.

---

### Qu'est-ce que l'association [L'Aubraie](#) - Pour une forêt vivante en Limousin ?

[L'Aubraie](#) est une jeune association loi 1901 née de l'émotion provoquée par la menace de coupe rase au Bois du Percy, une forêt entre Cheissoux, Champnétery et Bujaleuf. Elle est ouverte à tous et rassemble des habitants du Pays Monts-et-Barrages et du Plateau de Millevaches, citoyens attachés à leur région, propriétaires forestiers, agriculteurs, professionnels de la filière bois-forêt, élus locaux, etc. L'association est indépendante et coopère avec tous les partenaires qui lui apportent soutien et expertise, en particulier : PETR Monts-et-Barrages, Parc Naturel Régional de Millevaches, Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, etc.

[L'Aubraie](#) promeut des actions positives pour une gestion durable de nos forêts avec le souci de valoriser le patrimoine forestier dans le respect des équilibres naturels. Elle se donne plus particulièrement pour objectifs :

-L'information des propriétaires forestiers sur des solutions alternatives aux coupes rases.

-L'aide aux propriétaires intéressés par la mise en place de services partagés avec le concours de professionnels qualifiés

-Le soutien aux activités économiques créant des emplois et valorisant les bois de qualité

-La protection et la mise en valeur des bois à forte valeur écologique. Lorsque les propriétaires le souhaitent, l'association peut acquérir ou louer à long terme des parcelles boisées et se charger de leur gestion

-En coopération avec les collectivités territoriales, le développement d'une trame verte reliant et valorisant les espaces riches en biodiversité,

-La sensibilisation du public et notamment des jeunes générations à la richesse et à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.